NEWSLETTER

La lettre d'information des correspondants défense de la Somme

Délégation militaire départementale de la Somme | **Numéro 14 / Juin 2018**

Edito

Le 5 juillet prochain à Abbeville j'aurai le grand plaisir de m'adresser aux Correspondants Défense de l'ouest du département. Après une interruption de presque cinq années, cette réunion relance un cycle essentiel dans la construction et le maintien du lien armées-Nation. Que les Correspondants Défense des autres arrondissements soient rassurés, d'autres réunions suivront dès la rentrée de septembre pour le reste de la Somme.

Ce numéro estival donne notamment un aperçu des activités mémorielles toujours aussi riches et variées qui ont rythmé le printemps dernier. Cette présentation non exhaustive souligne une nouvelle fois la forte implication des communes concernées dans la préparation et l'organisation des cérémonies proprement dites. Bel exemple de patriotisme de la part de nos élus de terrain !

Incidemment nous en profitons pour faire quelques rappels et conseils bienvenus en matière de cérémonial.

Bientôt le temps des vacances et du repos bien mérité. Mais le dispositif Sentinelle lui ne prend pas de vacances, les militaires qui le composent seront présents tout l'été sur les côtes samariennes et ponctuellement à Abbeville et Amiens lors de grands événements estivaux.

A très bientôt

Colonel Pascal FOUYET, délégué militaire départemental de la Somme

Le premier conflit mondial … On les appelait coolis ou travailleurs chinois. Ils sont venus de si loin pour participer à l'effort de guerre. Pour la plupart stationnés loin des champs de bataille, ils n'en ont pas moins souffert des affres de la grande guerre. Attachés à des tâches logistiques dans les différents secteurs de combats du front occidental, 90 000 coolies trimèrent sang et eau dans la Somme pour assurer le soutien des troupes combattantes. Ils furent affectés à des tâches telles que le terrassement des tranchées, plus tristement l'évacuation des cadavres du champ de bataille, le déminage des zones de combats reconquises. Ils participèrent également aux soins apportés aux blessés et aux malades victimes de la grippe espagnole ou de la tuberculose. Dans notre département, dans ce qui fut la base arrière britannique de Noyelles-sur-mer, 842 de ces coolies perdirent la vie victimes d'épuisement, de maladies, voire de brimades. Ils reposent depuis un siècle dans le cimetière militaire de Nolette, plus grand cimetière chinois de la première guerre mondiale en France, situé à l'entrée de la baie de Somme. Le dimanche 8 avril 2018 a eu lieu la cérémonie commémorative en l'honneur de ces travailleurs et combattants chinois morts pour la France lors de la Grande Guerre. Ce rendez-vous émouvant avec l'histoire, coïncidant avec la fête des morts chinois (Qing Ming), a été l'occasion de rappeler, en présence d'une importante délégation chinoise, combien la France est également redevable vis-à-vis de la population chinoise.

Cérémonie chinoise de Nolette

Évènements à venir dans la Somme

- *Cérémonie britannique de Thiepval / 1er juillet 2018*
- *Réunion des correspondants défense de la circonscription d'Abbeville / 5 juillet 2018*
- *Cérémonie britannique à la cathédrale d'Amiens / 8 août 2018*

Dans ce numéro

- Edito du DMD
- Évènements à venir
- Cérémonie chinoise de Nolette
- Anzac Day 2018 à Villers-Bretonneux
- Journée défense et citoyenneté exceptionnelle
- Visite du corps de réaction rapide. France (CRR.Fr)
- Le cérémonial: quelques rappels
- Les Saint-Cyriens dans « les tranchées de nos mémoires »
- La 27ème brigade d'infanterie de montagne dans les plaines de la Somme
- Un moment unique pour la ville de Doullens

Anzac Day 2018 à Villers-Bretonneux

Depuis 1998, la vie du bourg de Villers-Bretonneux est marquée par la cérémonie commémorative de l'Anzac Day. Anzac, acronyme anglophone de Australian and New Zealand Army Corps désigne l'ensemble du corps expéditionnaire constitué des troupes australiennes, néozélandaises mais également des autres nations d'Océanie ayant combattu sur le front de occidental en France, en Belgique ainsi qu'au Moyen-Orient pendant la première guerre mondiale

Mais quelle est l'origine de cette commémoration ? Le 25 avril correspond à deux dates militaires fondamentales pour l'Australie et la Nouvelle Zélande. La première, le 25 avril 1915 : les troupes australiennes débarquent à Gallipoli dans le détroit des Dardanelles. Il en découlera un désastre humain. En effet, les troupes australes compteront plus de 8000 morts et ce premier baptême du feu pour le corps expéditionnaire de la jeune nation australienne se soldera par un échec militaire obligeant le retrait des troupes. La seconde, le 25 avril 1918, les australiens stoppent à Villers-Bretonneux la tentative de percée de l'armée allemande visant à s'emparer de la ville d'Amiens. Ils y perdent 2400 soldats. Contrairement à 1915 et fort de ses expériences acquises, l'armée australienne remporte une victoire décisive et marquant le point de départ de la contre-offensive alliée.

Commémoré chaque année le 25 avril, l'Anzac Day marque l'anniversaire de la première grande action militaire menée par les forces australiennes et néo-zélandaises sous commandement australien pendant la première guerre mondiale et constitue une des plus grandes occasions de fête nationale pour l'Australie.

Cette année marque donc le centième anniversaire de cette bataille. De nombreux australiens ont parcouru la moitié de la planète pour se recueillir sur les sépultures de leurs aïeuls et participer à la cérémonie du point du jour ou *dawn service*.

Le Prince Charles était présent ainsi que les premiers ministres français et australien, Édouard Philippe et Malcolm Turnbull. S'il fallait un gage quant à l'importance de cette commémoration, les hauts rangs des personnalités présentes en serait un.

8000 personnes australiennes et françaises étaient au rendez-vous. Une couverture médiatique nationale et internationale était assurée. Un haut niveau de sécurisation du site et de ses accès routiers, avec des forces de polices et de gendarmerie mobilisées depuis la veille au soir appuyées par une section sentinelle du 13ème régiment du génie.

Même si cet évènement n'a pas la même résonnance pour l'ensemble des samariens que pour nos amis et alliés d'Océanie, nous pouvons aisément affirmer qu'il est à jamais gravé dans les cœurs des Bretonvillois et des Bretonvilloises.

Au-delà de cette commémoration au mémorial australien, a eu lieu une cérémonie de recueillement au monument aux morts de Villers-Bretonneux quelques heures plus tard. Plus modeste et beaucoup moins médiatisée, elle s'est distinguée cette année par la présence des premiers ministres français et australiens.

Sous la maîtrise de Lorraine El Yabouri du musée franco australien de la ville, la cérémonie a été marquée par la participation de troupes militaires et de formations musicales militaires australiennes et françaises et par de nombreux dépôts de gerbes.

Elle a été suivie par un concert donné par la musique de la Garde Républicaine sous la direction du lieutenant-colonel Antoine LANGAGNE accompagné d'un chœur d'enfants des écoles.

Journée défense et citoyenneté exceptionnelle

Le 20 mars 2018, la journée défense et citoyenneté (JDC) a exceptionnellement été organisée au sein du palais de justice d'Amiens. Une cinquantaine de jeunes samariens était concerné par cet évènement. La journée a été l'occasion, pour ces jeunes adultes, d'un contact direct avec les milieux militaires et judiciaires et d'une découverte des métiers inhérents à ces deux corps. L'occasion de se sensibiliser aux responsabilités du citoyen et aux enjeux de la défense qu'elle soit civile ou militaire. La journée a été cadencée par les interventions de professionnels du ministères des armées et du ministère de la justice agrémentées de vidéo et de quiz.

Dans cet environnement quelque peu inhabituel pour une telle journée, les jeunes participants se sont montés attentifs et intéressés par les questions de défense et de justice qui touchent notre monde contemporain. En fin d'après-midi, le certificat de participation à la journée défense et citoyenneté, sésame tant attendu pour ces jeunes gens, leur a été remis en présence de la présidente du tribunal de grande instance et du délégué militaire départemental de la Somme. D'autres JDC exceptionnelles sont à venir.

A suivre ….

Visite du corps de réaction rapide. France (CRR.Fr)

Dans le cadre du trinôme académique, la DMD de la Somme a organisé, une journée d'information au CRR -FR (Corps de Réaction Rapide France) à Lille. Cette journée a eu lieu le 5 avril 2018. Elle a rassemblé les personnels d'actives et de réserve de la DMD de la Somme ainsi que 70 enseignants et cadres de l'académie d'Amiens et de Lille.
Le CRR.Fr est installé dans les locaux de la Citadelle. Construit par Vauban, cet édifice fête cette année le 350ème anniversaire de sa construction.
Créé en 2005, cette entité militaire est un état-major certifié OTAN, en mesure de commander une force projetable terrestre de 60 000 hommes ou une force interarmées de 15 000 hommes. Elle est composée de 350 personnels, officiers, sous-officiers, militaires de rang et personnels civiles issus d'une quinzaine de nationalités différentes.
La présentation du CRR-FR a été faite par son chef d'état major. La matinée s'est terminée par les témoignages très enrichissants de 3 officiers étrangers, originaires du Canada, d'Espagne et de Hongrie ; ils ont permis aux participants de mieux comprendre le fonctionnement de cet état-major, mais également la vie au quotidien d'un militaire étranger dans les Hauts-de-France.
L'après-midi, le colonel Fouyet, délégué militaire départemental de la Somme, a présenté la loi de programmation militaire 2019-2025.

Le cérémonial : quelques rappels

En France, l'année est marquée par les commémorations nationales de l'armistice de la grande guerre et de l'anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la seconde guerre mondiale. Vient s'y rajouter la fête nationale du 14 juillet. Toutes les communes de France se rassemblent autour de leur monument aux morts pour honorer ces moments. L'année samarienne est également ponctuée de cérémonies en l'honneur de faits ou de soldats illustrant la première guerre mondiale, la seconde ou d'autres conflits.

Que ces cérémonies aient une dimension nationale, voire internationale ou plus locale, elles se doivent de répondre à un protocole précis et codifié. Qu'elles réunissent quelques habitants d'un petit village, ou plusieurs centaines de personnes, qu'elles y comptent des anonymes, des représentants de l'état ou des élus, leur déroulé répond à des règles strictes. Cette année encore, nombre de municipalités de notre département ont organisées de belles cérémonies commémorant des faits et soldats de la grande guerre : Péronne, Moreuil, Dernancourt, Allonville ….

Mais à quelles règles doit répondre le cérémonial ? Que ce soit à l'arc de triomphe ou dans les villages de nos campagnes, le cérémonial répond globalement aux mêmes règles. Il ne diffère éventuellement qu'au regard des hautes autorités présentes.

Le cérémonial doit prendre en compte des principes fondamentaux :
« Honorer les vivants puis les morts »
« Ne pas parler après les morts
« Ne pas parler à la place des morts »

Une cérémonie doit répondre ensuite à des règles simples de chronologie :
- Phase préparatoire avec la mise en place des différents participants
- Accueil des autorités marquant le début de la cérémonie
- Honneurs aux vivants avec des remises de décorations
- Lectures d'allocutions et textes divers, occasion privilégiée pour faire participer les enfants de la commune et des écoles
- Honneurs aux morts avec :
  les dépôts de gerbes
  l'annonce « aux morts »
  la minute de silence
  l'hymne national chanté
- Remerciements aux porte-drapeaux si présents et aux participants
- Départ des autorités et fin de la cérémonie

Au sein d'une commune, le correspondant défense a un rôle primordial à jouer dans le montage de l'évènement et dans le respect du protocole établi pour le cérémonial.
Un prérequis qui fait toute la différence : une cérémonie doit être menée par un responsable du protocole dénommé « maître de cérémonie ». Il doit être distinct de l'autorité qui organise la cérémonie afin de dégager cette dernière des contraintes d'annonce et de cadencement des différentes phases. Nommé par avance et connu de tous, il est le garant du respect du déroulé tel qu'il a été défini au préalable.

Même si une cérémonie doit être emprunte de recueillement mais également de fraternité et de convivialité, elle doit aussi se distinguer par sa rigueur dans le respect du protocole, gage de l'importance que l'on porte à l'évènement.

Rappelons enfin que certaines cérémonies organisées par des nations étrangères répondent à leurs protocoles nationaux qui peuvent différer du protocole français : Anzac-Day à Villers-Bretonneux, cérémonie britannique de Thiepval, cérémonie sud-africaine de Longueval …

Au-delà de cet éclairage sur le protocole du cérémonial, nous vous rappelons que la délégation militaire départementale avec ses cadres d'active et de réserve se tient à la disposition des élus des municipalités et de leur correspondant défense pour les aider à valider les projets de déroulés de cérémonies commémoratives.

Les Saint-Cyriens dans « les tranchées de nos mémoires »

200 élèves-officiers de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr se sont lancés un défi : parcourir à pied, du 11 et le 13 mai 2018, les 670 kilomètres de la ligne de front 1914-1918 s'étirant de la Chapelle-d'Armentières dans le Nord à Lunéville dans la Meurthe-et-Moselle.
Baptisée « Tranchées de nos mémoires – Courir pour le souvenir, courir pour les soutenir », ce défi avait pour objectifs de « *porter (…) des valeurs qui nous* (militaires) *dépassent et qui font vivre l'armée de Terre* », de renforcer le lien « armée-Nation » autour du devoir de mémoire et de récolter des fonds au profit de l'association Terre Fraternité qui vient en aide aux blessés de l'Armée de Terre.

Ces élèves de la promotion Général Loustaunau-Lacau se sont relayés 24 heures sur 24 pendant trois jours. Ils ont arpenté les routes de 8 départements, traversé 140 communes et participé à plusieurs cérémonies rendant hommage aux poilus de la Grande Guerre. Ils ont partagé ce parcours avec plusieurs unités militaires des régions traversées mais également avec des militaires blessés au combat.
Le 11 mai, ils étaient en terre samarienne. Ils sont ainsi passés par Beaumont-Hamel, Thiepval, Ovillers-la-Boisselle, Longueval, Allaines, Péronne et Estrées-Mons.
Cet évènement a été l'occasion pour les samariens de souligner l'effort physique de ces coureurs et d'admirer, lors de la participation des Saint-Cyriens aux cérémonies, leur bel uniforme bleu et rouge surmonté du célèbre Casoar (à Péronne sur cette photo).

La 27ème brigade d'infanterie de montagne dans les plaines de la Somme

Il y a un siècle, les soldats des troupes de montagne s'illustraient dans les plaines de la Somme lors de la Grande Guerre. En ce 3 mai 2018, ce fut l'occasion pour leurs dignes descendants de les honorer lors d'une cérémonie à la nécropole française de Rancourt et de commémorer le 130ème anniversaire de la création des troupes de montagne. Plus de 200 militaires de la 27ème brigade d'infanterie de montagne (27ème BIM) étaient présents, accompagnés de leurs familles. Ce séjour samarien a également été l'occasion d'une cérémonie émouvante de remise de fourragère à Sailly-Saillisel suivi par un concert donné par la fanfare du 27ème bataillon de chasseurs alpins.
Dirigée par le général de brigade Vincent PONS, la 27ème BIM

est constituée d'unités pouvant être engagées sur des terrains montagneux ou escarpés dans des conditions extrêmes. On y retrouve le 4ème régiment de chasseurs de Gap, le 7ème bataillon de chasseurs alpins et le 93ème régiment d'artillerie de montagne de Varces, le 13ème bataillon de chasseurs alpins de Chambéry, le 27ème bataillon de chasseurs alpins d'Annecy et le 2ème régiment étranger de génie de Saint-Christol. Elle comprend également la 27ème compagnie de commandement et de transmissions de montagne et l'état-major stationnés à Varces. Le groupement commando montagne est quant à lui implanté dans chacune des unités.

Un moment unique pour la ville de Doullens

Mai 1918. Pour contrer l'offensive allemande et éviter une défaite sanglante, les différents gouvernements alliés doivent se résigner à admettre la nécessité d'un commandement unique pour les troupes engagées. Ils acceptent l'idée de nommer un coordonnateur des actions alliées sur le front de l'ouest. Le 26 mars, faisant suite à une première entrevue la veille à Abbeville, les chefs alliés militaires et civils se réunissent à Doullens pour une conférence. À l'issue, le Général Foch est nommé chef unique des armées. Cette décision est certainement décisive dans le dénouement du premier conflit mondial. L'armistice est signé huit mois plus tard.
La stratégie du commandement unique a depuis été systématiquement retenue dans tous les conflits qui suivirent. Aujourd'hui, elle est toujours appliquée dès lors que des forces multinationales sont engagées.
Mai 2018. La ville de Doullens a dignement rendu hommage à cet évènement méconnu. L'équipe municipale s'est largement impliquée dans la réussite de cette journée à laquelle ont participé nombre d'élus, un détachement de la préparation militaire marine, une importante délégation des porte-drapeaux de la Somme, de nombreux représentants des associations patriotiques ainsi que de nombreux enfants et figurants en tenue d'époque, sans oublier diverses formations musicales dont la musique de la Garde Républicaine.
Était également présente lors de cette commémoration, madame Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'état auprès de la Ministre des armées, dont la participation signa l'importance de l'évènement